

INITIATIVE

La CCI Essonne a organisé des rencontres entre porteurs de projets de création d'entreprise issus des quartiers sensibles et financeurs.



Sous l'œil de la caméra de France 3, les participants à la convention de financement ont eu dix minutes pour présenter leur projet et tenter de convaincre les financeurs. Ici Thierry Menaphron, créateur d'ATM Environnement à Corbeil-Essonnes.

Dix minutes pour convaincre

Les idées ne manquent pas, les financements davantage. Dans le cadre du plan d'actions "Réussir en banlieue", qui porte sur la période 2007-2009, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne (CCIE) a organisé, le 19 décembre dernier, une convention de financements spécifique pour les créateurs d'entreprise dans les quartiers. Autrement dit pour les porteurs de projets issus des quartiers dits "sensibles". Une cinquantaine de participants ont répondu présents. Moment fort de cette matinée, la présentation, par une dizaine de créateurs, de leur projet devant un parterre de financeurs potentiels, dans un format limité à dix minutes par intervention. S'en sont suivi des rendez-vous individualisés.

Savoir présenter son projet

Ces porteurs de projets, ou déjà jeunes chefs d'entreprises en activité, ont été sélectionnés

par la CCI avec son réseau de partenaires (Maison de la création de Corbeil-Essonnes, Boutique de gestion de l'Essonne, Agence pour l'économie en Essonne, etc.). Avant de présenter son activité au public, chacun a reçu une courte formation de la part de l'association Finance et technologie. Cette association organise régulièrement des conventions de financement pour des start-up innovantes avec des business angels. Pour certains créateurs, ce cours de coaching n'était pas du luxe. Car pour convaincre les financeurs, savoir communiquer devient essentiel. Quelle que soit la pertinence du projet, son porteur doit être en mesure de clairement l'exposer. De donner aussi des informations très précises sur son business plan. Pour les y aider, le président de la CCIE en personne, Gérard Huot, accompagné du président de la commission de développement économique, Eric Cantarel, n'ont pas hésité

à leur poser toutes les questions devant l'assemblée. Même les plus pertinentes susceptibles d'apporter des éclairages sur la façon dont ces créateurs comptent mener à bien leur affaire. Gérard Huot n'hésitant pas à les interrompre lorsque la présentation a pu, pour certains, tourner au discours de bonnes intentions.

La CCI accompagne à l'année

Nul doute que cet exercice difficile du "10 minutes pour convaincre" devant des financeurs potentiels aura constitué une expérience unique dans la vie de ces créateurs d'entreprise.

Il est encore trop tôt pour tirer un bilan concret des projets qui recevront un soutien financier. En 2009, le service création d'entreprise de la Chambre continuera de les accompagner dans la concrétisation de leurs projets. Comme elle l'a déjà fait pour 238 d'entre eux.

■ Olivier Fermé

• Service création d'entreprise de la CCI Essonne, tél. : 01.60.79.91.04.

En +

Des projets de toutes natures

Sur la dizaine de projets présentés, on peut citer, par exemple :

- ATM Environnement : solutions globales d'économie et de traitement des eaux, de l'air, vente de produits biologiques de nettoyage, etc.

- Enetech : société de mesure de la perméabilité à l'air des habitations.

- Riad beauté : projet de création d'un centre haut de gamme d'esthétique et de bronzage à Savigny-sur-Orge.

- Au pain d'épis : projet de création d'un point chaud (boulangerie) aux Tarterêts, à Corbeil-Essonnes.

- Divers projets de commerces ambulants.